

**EXONÉRATION DE RESPONSABILITÉ, RENONCIATION AUX DEMANDES D'INDEMNITÉS,
CONVENTION DE PRISE EN CHARGE DES RISQUES ET D'INDEMNISATION**

EN SIGNANT CE DOCUMENT, VOUS ABANDONNEZ OU RENONCEZ À CERTAINES DES DROITS LÉGAUX, Y COMPRIS LE DROIT D'INTENTER UNE ACTION EN JUSTICE OU DE RÉCLAMER UNE INDEMNISATION À LA SUITE D'UN ACCIDENT

VEUILLEZ LIRE ATTENTIVEMENT !

Initiales

Nom	Nom de famille	Prénom		Le(s) initiale(s) du deuxième prénom
Adresse	Rue			
	Ville	Province/État		Code postal / Zip
Adresse électronique	Téléphone		Domicile	Bureau
Date de naissance	Année	Mois	Jour	Age
Dates du voyage				
	à partir du	Année	Mois	Jour
		jusqu'au	Année	Mois
			Jour	

À : **Nom de la Compagnie**, exerçant ses activités sous **le Nom de la Compagnie**, Sa Majesté la Reine, dans les droits de la province de la Colombie-Britannique, **le nom de l'Auberge**, Auberges de l'arrière-pays de l'Association de la Colombie-Britannique, **le nom de la personne représentant**, **Compagnie de transport**, **Autre** et leurs administrateurs, dirigeants, employés, guides, agents, entrepreneurs indépendants, sous-traitants, représentants, successeurs, cessionnaires et hôtes (ci-après collectivement appelés "les Renonciataires").

DÉFINITION

Dans la présente Convention, l'expression "activités en milieu sauvage" comprend, sans toutefois s'y limiter : le ski alpin, le ski de fond, le ski télémark, le surf des neiges (snowboard), la raquette, la randonnée pédestre, le tourisme, le ski de randonnée, le surf des neiges de randonnée, le ski et le snowboard d'alpinisme, l'escalade, l'escalade sur glace, les expéditions, le trekking, les voyages sur les glaciers et toutes les activités, les services et l'utilisation des installations (incluant le pavillon et tous les autres bâtiments), fournis ou organisés par les Renonciataires, y compris les séances ou les cours d'orientation et d'enseignement, le transport, l'hébergement, la nourriture et les boissons, l'approvisionnement en eau et tous les déplacements en hélicoptère, en aéronef, en motoneige, en autoneiges ou en tout autre véhicule, et toutes les autres activités et services liés ou ayant trait aux activités en milieu sauvage.

LA PRISE EN CHARGE DES RISQUES – AVALANCHES, TERRAIN ALPIN, CONDITIONS MÉTÉOROLOGIQUES DES VOYAGES EN MILIEU SAUVAGE

Je suis conscient que la participation à des activités en milieu sauvage comporte de nombreux risques, dangers et obstacles. Les avalanches se produisent fréquemment sur les terrains utilisés pour les activités en milieu sauvage et peuvent être causées par des forces naturelles ou par des personnes se déplaçant sur le terrain. Je suis conscient que les Renonciataires peuvent ne pas prévoir si le terrain alpin est suffisamment sécuritaire ou encore si une avalanche ne pourrait survenir. Le terrain utilisé pour les activités en milieu sauvage est incontrôlé, non balisé ou marqué, non inspecté et comporte de nombreux risques, dangers et obstacles en plus de ceux des avalanches. Ceux-ci peuvent inclure, mais ne sont pas limités aux : corniches ; crevasses ; falaises ; arbres, cavités sous la neige au pied des arbres ; abatis d'arbres ; chute d'arbres ; ruisseaux ; roches ; chutes de pierres ; blocs rocheux ; trous et dépressions sur ou sous la surface de la neige ; conditions de neige variables et difficiles ; hypothermie ; immersion dans la neige ; effets de la haute altitude, notamment l'œdème pulmonaire et l'œdème cérébral ; panne d'équipement ; rencontre d'animaux domestiques et sauvages ; impact ou collision avec d'autres personnes, y compris d'autres hôtes ; le risque de s'égarer ou de se retrouver séparé de son groupe ; négligence d'autres personnes ; et **TOUTE NÉGLIGENCE DE LA PART DES RENONCIATAIRES. JE COMPRENDS QUE LA NÉGLIGENCE INCLUT LE DÉFAUT DE LA PART DES RENONCIATAIRES DE PRENDRE DES MESURES RAISONNABLES POUR ME PROTÉGER OU ME DÉFENDRE CONTRE LES RISQUES, DANGERS ET OBSTACLES DES ACTIVITÉS EN MILIEU SAUVAGE.** La communication en terrain alpin peut être difficile et, en cas d'accident ou de maladie, il se pourrait que le sauvetage, le traitement médical et l'évacuation puissent être indisponibles ou retardés. Les conditions météorologiques alpines peuvent être extrêmes et peuvent changer rapidement et sans avertissement.

JE SUIS CONSCIENT DES RISQUES, DES DANGERS ET DES OBSTACLES ASSOCIÉS AUX ACTIVITÉS EN MILIEU SAUVAGE ET J'ACCEPTÉ LIBREMENT ET ASSUME ENTIÈREMENT TOUS CES RISQUES, DANGERS ET OBSTACLES ET LA POSSIBILITÉ DE BLESSURES CORPORELLES, DE DÉCÈS, DE PERTES OU DE DOMMAGES MATÉRIELS POUVANT EN RÉSULTER.

AVIS AUX SNOWBOARDEURS, RAQUETTEURS ET SKIEURS TÉLÉMARK - RISQUE ACCRU

Contrairement aux systèmes de fixation de chaussures de ski alpin, certains systèmes de fixation de chaussures des snowboards, des raquettes et des télémarks ne sont pas conçus pour se dégager et ne se dégageront pas dans des circonstances normales, augmentant ainsi le risque de ne pas survivre à une avalanche.

L'ÉVACUATION NON PRÉVUE OU D'URGENCE, LE SAUVETAGE OU LES PREMIERS SOINS

Je reconnais et conviens que toutes les dépenses associées à l'évacuation non prévue ou d'urgence, au sauvetage ou aux premiers soins seront à ma charge et ne seront pas couvertes par les Renonciataires.

EXONÉRATION DE RESPONSABILITÉ, RENONCIATION AUX DEMANDES D'INDEMNITÉS, CONVENTION DE PRISE EN CHARGE DES RISQUES ET D'INDEMNISATION

EN SIGNANT CE DOCUMENT, VOUS ABANDONNEZ OU RENONCEZ À CERTAINES DES
DROITS LÉGAUX, Y COMPRIS LE DROIT D'INTENTER UNE ACTION EN JUSTICE OU
DE RÉCLAMER UNE INDEMNISATION À LA SUITE D'UN ACCIDENT

VEUILLEZ LIRE ATTENTIVEMENT !

Initiales

EXONÉRATION DE RESPONSABILITÉ, RENONCIATION AUX RÉCLAMATIONS ET CONVENTION D'INDEMNISATION

Compte tenu du fait que les Renonciataires m'autorisent à participer à des activités en milieu sauvage telles que définies dans la présente Convention, et pour toute autre considération valable et pertinente, dont la réception et la validité sont par la présente reconnues, j'accepte par les présentes ce qui suit:

- RENONCER À TOUTES RÉCLAMATIONS QUELLES QU'ELLES SOIENT** que j'ai ou que je pourrais avoir à l'avenir à l'encontre des Renonciataires et dégager les Renonciataires de toute responsabilité, quelle qu'elle soit, relative à toute perte, à tout dommage, à toute dépense ou à toute blessure, y compris la mort que mes proches ou moi-même puissions subir à la suite de notre participation à des activités en milieu sauvage, ET CE QUELLE QU'EN SOIT LA CAUSE OU LA NATURE, Y COMPRIS LA NÉGLIGENCE, LA VIOLATION D'UN CONTRAT, LA VIOLATION DE TOUT AUTRE DEVOIR LÉGALE, Y COMPRIS TOUTE OBLIGATION DE SOINS OU DE PROTECTION QUI PEUVENT ÊTRE PRÉVUS ET EXIGIBLES PAR **LA LOI SUR LA RESPONSABILITÉ DES OCCUPANTS**, R.S.B.C. 1996 c. 337, DE LA PART DES RENONCIATAIRES. JE COMPRENDS QUE LA NÉGLIGENCE INCLUT LE DÉFAUT DE LA PART DES RENONCIATAIRES DE PRENDRE DES MESURES RAISONNABLES POUR ME PROTÉGER OU ME DÉFENDRE CONTRE LES RISQUES, LES DANGERS ET LES OBSTACLES DES ACTIVITÉS EN MILIEU SAUVAGE.
- DÉFENDRE, INDEMNISER ET DÉGAGER LES RENONCIATAIRES de toute responsabilité pour tout dommage à la propriété ou toute blessure corporelle à un tiers résultant de ma participation à des activités en milieu sauvage ;
- La présente Convention est en vigueur et s'applique à mes héritiers, mes proches parents, mes exécuteurs, administrateurs, assignés et représentants, advenant le cas de ma mort ou de mon infirmité.
- La présente Convention et tous les droits, devoirs et obligations entre les parties à la présente Convention sont régis et interprétés uniquement conformément aux lois de la province de la Colombie-Britannique et la compétence et l'autorité légales ne peuvent pas être soumises à aucune autre juridiction; et
- Tout litige impliquant les parties à la présente Convention sera porté uniquement dans la province de la Colombie-Britannique et relèvera de la compétence exclusive des tribunaux de la province de la Colombie-Britannique.

En concluant la présente Convention, je ne me fie à aucune déclaration orale ou écrite faite par les Renonciataires au sujet de la sécurité des activités en milieu sauvage, à l'exception de celles qui figurent dans la présente Convention.

JE CONFIRME QUE J'AI BIEN LU ET PRIS CONNAISSANCE DE LA PRÉSENTE CONVENTION AVANT DE LA SIGNER, ET JE COMPRENDS QU'EN SIGNANT CETTE CONVENTION, JE RENONCE À CERTAINS DROITS LÉGAUX QUE MOI-MÊME OU MES HÉRITIERS, MES PROCHES PARENTS, EXÉCUTEURS TESTAMENTAIRES, ADMINISTRATEURS, AYANTS DROIT ET REPRÉSENTANTS AURAIENT PU FAIRE VALOIR CONTRE LES RENONCIATAIRES.

Signature du témoin

Le nom du témoin en lettres moulées

Signature de l'hôte

Le nom de l'hôte en lettres moulées

Date

Signature du parent ou du tuteur
si l'hôte est âgé de moins de 19 ans